Communauté de Communes Avre Luce Noye Envoyé en préfecture le 19/07/2019

Reçu en préfecture le 19/07/2019

Affiché le

SLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIB ID. 080-200070969-20190711-2019_110710-DE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

363636363636

Nombre de membres

Membres présents :

· dont suppléé : 1

Membres représentés : 7

Date de la convocation

<u>Secrétaire de séance</u> : Michel VAN DE VELDE

Titulaires

Votants: 49

5 juillet 2019

Du Conseil Communautaire

: 67

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 11 juillet à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 21 juin 2019, s'est réuni à Thennes, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE, Président.

• Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, FLAMANT, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE

Messieurs Aubry, Cottard, Bertrand Gilbert, Derly, Boucher, Van Ooteghem, Hebert, Dovergne, Pallier, Surhomme, Beaumont, Levasseur, Lconte, Caron, Depret, Dutilleux, Hennebert, Jubert, Bertrand Jacques, Goret, Daigny, Ricard, Mourier, Francois, Remy, Van De Velde, Dragonne, Leroy, Peltiez, Szyroki, Marotte

Disposaient d'un pouvoir :

Mme BLIN de M. DURAND, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, Mme WU de M. CAPELLE, Mme PREVOST de VAN GOETHEM, Mme HALL de M. LAMOTTE, Mme ROUX de M. GAUMONT, M. REMY de Mme BLONDELLE

Absents :

Mme ATTAGNANT et Messieurs DOUCHET, BINET, TEN, POTTIER, VERMEIL, PICARD, BIECKENS, LOGEART, CLEMENT

• Excusés :

Mesdames MARSEILLE, NANSOT

Messieurs BARRE, FRANCELLE, AMARA, MONTAIGNE, HEYMAN, LAMBERT (suppléant M. DALRUE)

OBJET: CREATION / SUPPRESSION D EMPLOIS PERMANENTS - TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président Administration générale Développement économique,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (... / 35èmes).

Sous réserve de l'avis du Comité technique,

Considérant les besoins du service,

Il y a lieu de porter au tableau des effectifs la création et la suppression de ces emplois et de valider le tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 47 Abstention : 2 (M.BOUCHE Réçu en préfecture le 19/07/2019

Envoyé en préfecture le 19/07/2019

Affiché le

ID: 080-200070969-20190711-2019_110710-DE

Décide de supprimer :

- 2 emplois aidés à compter du 12 juillet 2019 (fin de contrats)
- 1 emploi non titulaire auxiliaire puériculture principal de 2^{ème} classe à temps non complet 20/35 à compter du 12 juillet 2019 (démission)

le Conseil Communautaire :

- 1 emploi titulaire agent social principal de 2^{ème} classe à temps non complet 10/35 à compter du 12 juillet 2019 (départ à la retraite)
- 1 emploi titulaire adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 34.5/35 à compter du 1^{er} septembre 2019 (départ à la retraite)
- 1 emploi titulaire atsem principal de 1ère classe à temps non complet 19.75/35 à compter du 1er septembre 2019 (départ à la retraite)
- 1 emploi titulaire adjoint technique à temps complet à compter du 12 juillet 2019 (départ à la retraite)
- 2 emplois non titulaires adjoint technique à temps non complet 27/35 (sous réserve de l'avis du CT)
- 1 emploi non titulaire adjoint technique à temps non complet 26/35 à compter du 1^{er} septembre 2019 (sous réserve de l'avis du CT)

Décide de créer :

- 2 emplois non titulaires adjoint technique à temps non complet 24.3/35, à compter du 1er septembre 2019 (sous réserve de l'avis du CT cf infra)
- 3 emplois titulaires adjoint technique à temps non complet 18/35, à compter du 1er septembre 2019 (suite 2 départs à la retraite et 1 fin de contrat aidé)
- 1 emploi non titulaire adjoint technique à temps non complet 23.4/35 à compter du 1er septembre 2019 (sous réserve de l'avis du CT cf infra)
- 1 emploi non titulaire adjoint technique à temps non complet 15/35 à compter du 1^{er} septembre 2019 (agent d'entretien crèche à Moreuil)
- Décide d'entériner le tableau des effectifs annexé mis à jour
- Décide de confirmer l'inscription les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Administration générale-Développement économique à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 11 juillet 2019 à THENNES

Le Président,

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 19107119

Envoyé en préfecture le 19/07/2019 Reçu en préfecture le 19/07/2019

ID: 080-200070969-20190711-2019_110710-DE

Affiché le

SLOW

TABLEAU DES EFFECTIFS JUILLET 2019

filière	cat	Grado	auatitá	statut	nb de poste	Disponibilité	
		Grade	quotité			Pourvu	vacant depui: le
F i l i è	cat A	attaché	TC	titulaire	2	Ø	
		Attaché territorial	TC	non titulaire	1	Ø	
	cat B	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	titulaire	1	Ø	
		Rédacteur principal de 2ème classe	TC	titulaire	1		févr-17
r		Rédacteur	TC	titulaire	1	Ø	
e		Rédacteur	TC	titulaire	1		mai-18
а		Adjoint administratif principal de 1ère classe	тс	titulaire	4	Ø	
d m		Adjoint administratif principal de 1ère classe	31,5/35	titulaire	1	Ø	
i n		Adjoint administratif principal de 1ère classe	28,8/35	titulaire	1	Ø	
i S		Adjoint administratif principal de 1ère classe	28/35	titulaire	1	Ø	
t r	cat C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	titulaire	5	Ø	Contract of
a t		Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	titulaire	1		août-17
i		Adjoint administratif	TC	titulaire	1	ಠ	
V		Adjoint administratif	TC	titulaire	1		févr-19
е		Adjoint administratif	17,5/35	non titulaire	1	☑	
		Adjoint administratif	TC	non titulaire	1	☑	
	cat A	ingénieur	TC	Non titulaire	1	Ø	
	cat B	Technicien principal de 1ère classe	TC	Titulaire	1	☑	
		Agent de maîtrise principal	TC	Titulaire	2	☑	
		Agent de maîtrise principal	TC	Titulaire	1		mars 2018
		agent de maitrise	TC	Titulaire	1	Ø	
		agent de maitrise	25/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	Titulaire	3	Ø	
		Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	Titulaire	3		janvier 2018 octobre et janvier 2018 novembre 203
		adjoint technique principal de 1ère classe	18/35	Titulaire	1	Ø	
F i i è r e t e c h n i		adjoint technique principal de 1ère classe	23,5/35	Titulaire	1	Ø	
	cat C	adjoint technique principal de 1ère classe	21/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	Titulaire	7	☑	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	30/35	Titulaire	1	Ø	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	26/35	Titulaire	1	Ø	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	25/35	Titulaire	1	Ø	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	21/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	23/35	titulaire	1	Ø	
	Jackson Street	Adjoint technique	TC	Non titulaire	3		and the control of the control

Envoyé en préfecture le 19/07/2019 Reçu en préfecture le 19/07/2019

Affiché le

ID: 080-200070969-20190711-2019_110710-DE

ч			1947 Co. 1		9166	N. De	200 11552
u e		Adjoint technique	TC	Titulaire	11	Ø	envolation of
		Adjoint technique	TC	Titulaire	4		oct-18
		Adjoint technique	28/35	Titulaire	1	Ø	
		Adjoint technique	14,66/35	Titulaire	1	Ø	
		Adjoint technique	21/35	Titulaire	1	Ø	
		Adjoint technique	21,5/35	Titulaire	1	Ø	
		Adjoint technique	20/35	titulaire	1	Ø	
		Adjoint technique	18/35	titulaire	3	☑	
		Adjoint technique	17,5/35	Non titulaire	3	☑	
		Adjoint technique	27,5/35	Non titulaire	1	Ø	
		Adjoint technique	23,4/35	non titulaire	1		
		Adjoint technique	26/35	non titulaire	1	☑	
		Adjoint technique	27/35	non titulaire	2	Ø	
		Adjoint technique	24,3/35	non titulaire	2		
		Adjoint technique	15/35	non titulaire	1	☑	
	Name and Advanced	Adjoint technique	20/35	Non titulaire	1	Ø	
f	cat A	puericultrice	TC	Titulaire	1	☑	
i i		infirmier en soins généraux de classe normale	TC	Titulaire	1		
è o		EJE terr ppal	TC	Titulaire	3	☑	
r e c		EJE terr ppal	25/35	Titulaire	1	Ø	
i a	Cat C	auxiliaire de soins principal de 1ère classe	28/35	Titulaire	1	Ø	
m é e		auxiliaire de puericulture ppal de 1ère classe	TC	Titulaire	2	Ø	
d T		auxiliaire de puericulture ppal de 2ème classe	тс	Titulaire	5	Ø	
с 0		auxiliaire de puericulture ppal de 2ème classe	TC	Non titulaire	1	Ø	
	cat B	assistant socio educatif	TC	Non titulaire	1	☑	
		atsem spé ppal de 1ère classe	TC	Titulaire	1	Ø	
		atsem spé ppal de 1ère classe	28/35	Titulaire	1	à	
		atsem spé ppal de 1ère classe	24/35	titulaire	1	Ø	
		atsem spé ppal de 1ère classe	17,5/35	Titulaire	1	Ø	
		atsem spé ppal de 1ère classe	25,05/35	titulaire	1	☑	
		atsem spé ppal de 1ère classe	23,46/35	titulaire	1	Ø	
	in the silve	atsem spé ppal de 2ème classe	30,57/35	titulaire	1	✓	
		agent social	TC	Titulaire	5	Ø	
		agent social	TC	Non titulaire	2		
		agent social	тс	Apprenti	1		septembre 2017
		agent social ppal de 2ème classe	,1/35	Titulaire	1	Ø	
		agent social ppal de 2ème classe	27,5/35	Titulaire	1	Ø	The T
Facility in the second		agent social ppal de 2ème classe	,13/35	Titulaire	1	Ø	

Envoyé en préfecture le 19/07/2019

Reçu en préfecture le 19/07/2019

Affiché le

ID: 080-200070969-20190711-2019_110710-DE

ACTIVITIES OF THE PARTY OF	I was to be a second of the						1
 		agent social	,6/35	Titulaire	3	☑	
è	No. 2	agent social	,2/35	Titulaire	2	Ø	
r	jk)	agent social	,5,5/35	Titulaire	1	☑	
е	cat C	agent social	,3/35	Titulaire	4	☑	
S		agent social	,4/35	Titulaire	1	Ø	
0		agent social	,1/35	Titulaire	1	☑	
c i		agent social	,3/35	non titulaire	1	Ø	
а		agent social	,5/35	non titulaire	1	☑	
e e		agent social	,6/35	Non titulaire	8	Ø	
		agent social	,10/35	Non titulaire	8	Ø	
		agent social	,1/35	Non titulaire	5	Ø	
		agent social	,2/35	non titulaire	1	Ø	
		agent social	,4/35	non titulaire	1	☑	
		agent social	,8/35	non titulaire	5	Ø	NEWE T
		agent social ppal 2ème cl	.2,5/35	Non titulaire	1	Ø	
		agent social ppal 2ème cl	,8/35	non titulaire	5	Ø	
		agent social ppal 2ème cl	,10/35	non titulaire	17	Ø	
		agent social	TNC	non titulaire	1	Ø	
f n i i l m n è a t r i e o	Cat C	adjoint d'animation	28/35	non titulaire	1	Ø	11.3 ((4.5 ±)